

Pilotage Climat Air

REÇU LE

16 DEC. 2024

MAIRIE ECKWERSHEIM

MONSIEUR CAMILLE BADER
MAIRE
MAIRIE D'ECKWERSHEIM
4 RUE DU FOYER
67550 ECKWERSHEIM

Strasbourg, le **03 DEC. 2024**

Objet : Renforcement du Fonds Air Bois et supports de communication

Monsieur le Maire,

À travers le dispositif Fonds Air bois, l'Eurométropole de Strasbourg soutient financièrement le renouvellement des appareils de chauffage au bois anciens par des systèmes plus performants et incite les utilisateurs à l'adoption de bonnes pratiques d'utilisation de ces appareils.

En partenariat avec l'ADEME et l'Agence du climat, nous venons d'acter la prolongation du dispositif pour deux années supplémentaires. Des mesures de simplification des critères d'éligibilité et le renforcement du niveau des aides devraient permettre le **remplacement de 500 appareils supplémentaires.**

Le montant de la prime de base, sans condition de revenu, a été doublé, passant de **500 à 1 000€**. Pour les ménages modestes, son montant atteint désormais **2 500€**. Les conditions pour en bénéficier ont également été assouplies, puisque **les chauffages d'appoint ou d'agrément sont désormais éligibles**, alors que le dispositif était jusque-là réservé au système de chauffage principal. Enfin, les propriétaires bailleurs peuvent maintenant également percevoir la prime pour les logements qu'ils louent.

L'enjeu est important : les appareils non-performants sont responsables d'une part importante des émissions de polluants atmosphériques, notamment les particules fines. La concrétisation de ces nouveaux objectifs ajoutée aux remplacements déjà réalisés depuis 2019 devraient ainsi permettre une **diminution de l'ordre de 5% des émissions globales de particules fines (PM2,5)**, tous secteurs confondus, à l'échelle de l'Eurométropole. Pour les habitants, les gains sont également très concrets et se traduisent par des **économies d'énergie et un confort thermique accru.**

Pour toute question sur le dispositif, les particuliers sont invités à consulter le site internet dédié chauffageauba Bois.strasbourg.eu ou à contacter l'Agence du climat à l'adresse suivante fondsairbois-ems@agenceduclimat-strasbourg.eu ou au **03 69 24 83 11**.

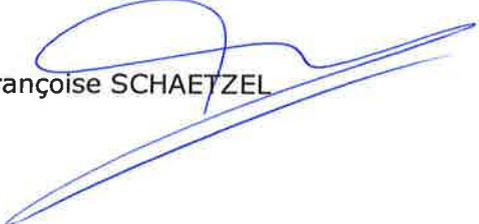
.../...

Nous vous remercions par avance de la visibilité que vous pourrez donner à ces évolutions via vos réseaux de communication (magazine communal, site internet, réseaux sociaux, journaux électroniques d'information, ...) à l'aide des différents supports que vous trouverez en téléchargement depuis ce lien : <https://partage.strasbourg.eu/share-access/sharings/K5r4LCLV.dIIIILOY>

En complément, nous joignons au présent courrier, une vingtaine d'exemplaires de la nouvelle brochure de présentation ainsi qu'un sticker à apposer sur le rollup qui vous avait été transmis fin 2019 afin de modifier le montant maximum de l'aide.

L'Agence du climat se tient par ailleurs à votre disposition pour toute transmission de supports matériels (brochures, rollup, ...) supplémentaires et pour l'organisation, dans votre commune, d'une réunion d'information et/ou d'un évènement dédié. Vous pouvez pour cela contacter Vincent Zech au 03 69 24 82 99 ou à l'adresse suivante : vincent.zech@agenceduclimat-strasbourg.eu .

Vous souhaitant bonne réception de la présente, veuillez croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes salutations les meilleures.


Françoise SCHAETZEL